

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **CELLCOM**

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

La société CELLCOM publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 13 novembre 2023. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Achraf GUERMECH (AMC Ernst & Young).

**Groupe CELLCOM**

**BILAN CONSOLIDE**

(exprimé en Dinar Tunisien)

	<b>31 Décembre</b>		
	<b>Notes</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles		366 274	366 274
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(366 274)	(366 274)
	<b>A.1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Immobilisations corporelles		3 620 348	3 559 762
- Amortissements des immobilisations corporelles		(3 192 266)	(2 963 834)
	<b>A.1</b>	<b>428 082</b>	<b>595 928</b>
Immobilisations financières		852 132	973 132
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(322 616)	(322 616)
	<b>A.2</b>	<b>529 516</b>	<b>650 516</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>957 598</b>	<b>1 246 444</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>957 598</b>	<b>1 246 444</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		8 175 831	11 302 790
- Provisions pour dépréciation des stocks		(3 171 318)	(1 722 241)
	<b>A.3</b>	<b>5 004 513</b>	<b>9 580 550</b>
Clients et comptes rattachés		18 807 264	11 883 821
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(7 823 458)	(7 483 215)
	<b>A.4</b>	<b>10 983 806</b>	<b>4 400 605</b>
Autres actifs courants	<b>A.5</b>	9 745 147	11 065 202
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(973 716)	(953 134)
		<b>8 771 431</b>	<b>10 112 067</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>A.6</b>	-	44 000
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>A.7</b>	1 720 440	5 580 005
- Provisions pour dépréciation des liquidités		(3 876)	(3 876)
		<b>1 716 564</b>	<b>5 576 129</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>26 476 313</b>	<b>29 713 352</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>27 433 911</b>	<b>30 959 796</b>

**BILAN CONSOLIDE**  
(exprimé en Dinar Tunisien)

	<b>Notes</b>	<b>31 Décembre</b>	
		<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves consolidées		4 353 642	4 373 469
Résultat consolidé		(3 333 845)	10 148
<b>Total des capitaux propres - Part du Groupe</b>	<b>A.8</b>	<b>5 481 330</b>	<b>8 845 149</b>
Intérêts minoritaires dans les réserves	<b>A.8</b>	1	1
Intérêts minoritaires dans le résultat	<b>A.8</b>	-	-
<b>Total des intérêts minoritaires</b>		<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Total des capitaux propres consolidés</b>		<b>5 481 331</b>	<b>8 845 150</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts	<b>A.9</b>	62 030	134 714
Provisions pour risques et charges	<b>A.10</b>	424 595	355 196
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>486 625</b>	<b>489 910</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>A.11</b>	4 091 955	6 873 838
Autres passifs courants	<b>A.12</b>	2 550 342	1 799 647
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>A.13</b>	14 823 659	12 951 251
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>21 465 956</b>	<b>21 624 736</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>21 952 580</b>	<b>22 114 646</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>27 433 911</b>	<b>30 959 796</b>

**Groupe CELLCOM**

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31-déc-22	31-déc-21
Revenus	B.1	62 392 987	66 462 113
<b><u>Total produits d'exploitation</u></b>		<b>62 392 987</b>	<b>66 462 113</b>
Coût d'achat des marchandises vendues	B.2	52 252 627	56 021 522
Charges de personnel	B.3	2 922 534	2 952 397
Dotations aux amortissements et aux provisions	B.4	2 172 452	357 611
Autres charges d'exploitation	B.5	5 381 680	5 428 753
<b><u>Total des charges d'exploitation</u></b>		<b>62 729 293</b>	<b>64 760 284</b>
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u></b>		<b>(336 306)</b>	<b>1 701 829</b>
Charges financières nettes	B.6	(2 641 454)	(1 571 490)
Produits des placements		6 092	35 459
Autres gains ordinaires	B.7	80 303	36 850
Autres pertes ordinaires	B.8	(254 055)	(3 397)
<b><u>RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES</u></b>		<b>(3 145 420)</b>	<b>199 251</b>
Impôts exigibles		(188 425)	(189 103)
<b><u>RESULTAT NET</u></b>		<b>(3 333 845)</b>	<b>10 148</b>
Effets des modifications comptables		-	-
<b><u>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</u></b>		<b>(3 333 845)</b>	<b>10 148</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires		-	-
<b><u>Part revenant au groupe</u></b>		<b>(3 333 845)</b>	<b>10 148</b>

**Groupe CELLCOM**

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2022	31/12/2021
<b><u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</u></b>			
<b>Résultat net après modifications comptables</b>		<b><u>(3 333 845)</u></b>	<b><u>10 148</u></b>
Ajustements pour :			
*Amortissements et provisions		2 172 452	357 608
*Variation des :			
- Stocks		3 126 959	(2 602 808)
- Créances clients		(6 923 443)	3 822 935
- Autres actifs		1 320 055	(1 318 168)
- Placements courants		44 000	(44 000)
- Fournisseurs et autres dettes		(2 031 188)	(1 507 867)
*Intérêts courus		18 333	41 665
*Plus ou moins-values de cession		(31 543)	-
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</b>	<b>C1</b>	<b><u>(5 638 219)</u></b>	<b><u>(1 240 487)</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u></b>			
Décassements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(170 762)	(208 946)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		77 000	-
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-	(121 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		121 000	-
Acquisition des parts des minoritaires		(29 975)	-
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>C2</b>	<b><u>(2 737)</u></b>	<b><u>(329 946)</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u></b>			
Variation des emprunts leasing (Principal)		(81 477)	(58 563)
Variation des crédits de financement à court terme		639 176	3 296 081
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>C3</b>	<b><u>557 699</u></b>	<b><u>3 237 518</u></b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b><u>(5 083 258)</u></b>	<b><u>1 667 086</u></b>
Trésorerie au début de l'exercice		2 773 660	1 106 574
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<b>C4</b>	<b><u>(2 309 598)</u></b>	<b><u>2 773 660</u></b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### I. Présentation du Groupe

Le « Groupe CELLCOM » est un groupe de sociétés composé des quatre entités suivantes :

- « CELLCOM SA » (Société mère) : Société anonyme cotée en bourse ayant pour capital 4 461 532 Dinars. La société a pour objet la commercialisation et la distribution en gros du matériel et des équipements de télécommunication. Elle commercialise aussi les équipements d'architecture électronique, informatique et audiovisuelle. Elle effectue également les prestations de services après-vente des produits commercialisés. Elle est également distributeur des lignes et des cartes de recharge téléphoniques de Tunisie Télécom.
- « CELLCOM Retail » : SARL au capital de 40 000 Dinars ayant pour objet principal le commerce de détail du matériel et des équipements de télécommunication.
- « CELLCOM Distribution » : SARL au capital de 100 000 Dinars ayant pour objet principal la commercialisation des petits électroménagers, des produits audiovisuels, des écrans de télévision, des récepteurs et des paraboles.
- « CELLCOM international » : SARL au capital de 150 000 Dinars créée en 2018 et non encore entrée en activité au 31/12/2022.

### II. Référentiel comptable

Les Etats Financiers consolidés du « Groupe CELLCOM », arrêtés au 31 Décembre 2022, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- Du Cadre Conceptuel ;
- De la Norme Comptable Générale (NCT 1) ;
- Des Normes Comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- De la Norme Comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- De la Norme Comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

### III. Principes de comptabilisation

Les Etats Financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et sont préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de la réalisation du revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de permanence des méthodes
- Convention de l'information complète
- Convention de prudence
- Convention de l'importance relative
- Convention de prééminence du fond sur la forme

### IV. Principes de consolidation

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, plus de 40% des droits de vote ou dispose du pouvoir d'exercer un contrôle sur leurs activités.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les Etats Financiers des filiales couvrent la même période de référence que celle de la société mère, et sont préparés sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes, produits et charges intra-Groupe ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes sont éliminés.

Les intérêts minoritaires représentent la part des profits ou des pertes ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés dans le compte de résultat consolidé et dans les capitaux propres du bilan consolidé séparément du résultat et des capitaux propres attribuables à la société mère.

L'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par le Groupe. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

## V. Périmètre et méthodes de consolidation

Les Etats Financiers consolidés comprennent les Etats Financiers de la société « CELLCOM SA » et ceux de ses filiales, arrêtés au 31 Décembre 2022.

Le périmètre de consolidation ainsi que les méthodes de consolidation du « Groupe CELLCOM » se présentent comme suit :

Sociétés	2022		2021		Méthode de consolidation
	%	%	%	%	
	De contrôle	D'intérêt	De contrôle	D'intérêt	
CELLCOM SA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CELLCOM DISTRIBUTION	99,99%	99,00%	99,99%	99,00%	Intégration Globale
CELLCOM RETAIL	99,98%	99,98%	70,00%	70,00%	Intégration Globale
CELLCOM INTERNATIONAL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CELLCOM COTE D'IVOIRE	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%	Exclue du périmètre (*)
CELLCOM MAROC	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	Exclue du périmètre (**)

(\*) La société « CELLCOM Côte d'Ivoire » a été exclue du périmètre de consolidation depuis 2018 et a fait l'objet d'une réserve au niveau de notre opinion d'audit sur les Etats Financiers Consolidés.

(\*\*) La société « CELLCOM Maroc » a été exclue du périmètre de consolidation en 2019 alors qu'elle était consolidée par intégration globale en 2018.

## VI. Méthodes comptables

Les principes comptables les plus significatifs utilisés pour la préparation des Etats Financiers consolidés du « Groupe CELLCOM » se résument comme suit :

### ► Revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par l'entreprise et les rendus acceptés par elle. Les sommes encaissées pour le compte de tiers, par exemple les taxes collectées pour le compte de l'Etat, ne font pas partie des revenus.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 3, lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

### ► Stocks

Les stocks de marchandises acquises par la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toute dépréciation et/ou perte éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

### ► Participations

Les titres de participations détenus par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

### ► Éléments Libellés en monnaie étrangère

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date conformément à la Norme Comptable Tunisienne 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change ainsi résultant sont constatés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

### ► Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût historique qui englobe le prix d'acquisition, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que tous les frais engagés en vue de mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue (fret, assurance, etc.).

### ► Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intra-Groupe

Les opérations et transactions internes sont traitées de manière à neutraliser leurs effets. Ces opérations concernant principalement les comptes courants entre sociétés du périmètre.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnel au prorata du pourcentage d'intérêt.

### ► Impôt différé

Les sociétés du « Groupe CELLCOM » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

## VII. Informations afférentes aux éléments des Etats Financiers Consolidés

### A- Notes du bilan consolidé

#### A.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 428 082 DT au 31 Décembre 2022 contre 595 928 DT au 31 Décembre 2021. Le tableau de variation des immobilisations pour la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 31 Décembre 2022 se présente comme suit :

Désignation	Valeurs Brutes au 31/12/2021	Acquisitions	Cessions	Valeurs Brutes au 31/12/2022	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2021	Dotation aux amortissements 2022	Régl / Cessions	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2022	VCN au 31/12/2021	VCN au 31/12/2022
Logiciels	366 274	-	-	366 274	366 274	-	-	366 274	-	-
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>366 274</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>366 274</b>	<b>366 274</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>366 274</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Matériels & Outillages	146 064	-	-	146 064	138 778	2 500	-	141 278	7 286	4 786
Matériels de transport	73 030	-	-	73 030	73 030	-	-	73 030	-	-
Agencements, aménagements, installations	1 174 536	10 178	-	1 184 714	990 086	47 817	-	1 037 903	184 450	146 811
Matériels et mobiliers de bureaux	190 823	884	-	191 707	166 180	4 835	-	171 015	24 643	20 692
Matériels informatiques	374 570	18 721	(6 492)	386 799	328 378	23 830	(3 974)	348 234	46 192	38 565
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 578 738	140 980	(103 684)	1 616 034	1 245 382	214 169	(60 745)	1 398 806	333 356	217 227
Immobilisations en cours	22 000	-	-	22 000	22 000	-	-	22 000	-	-
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>3 559 762</b>	<b>170 762</b>	<b>(110 176)</b>	<b>3 620 348</b>	<b>2 963 834</b>	<b>293 151</b>	<b>(64 719)</b>	<b>3 192 266</b>	<b>595 928</b>	<b>428 082</b>
<b>Total Général</b>	<b>3 926 036</b>	<b>170 762</b>	<b>(110 176)</b>	<b>3 986 622</b>	<b>3 330 108</b>	<b>293 151</b>	<b>(64 719)</b>	<b>3 558 540</b>	<b>595 928</b>	<b>428 082</b>

### **A.2 Immobilisations financières**

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 529 516 DT au 31 Décembre 2022 contre 650 516 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Titres de participation non consolidés (*)	555 640	555 640
Dépôts et cautionnements	296 492	296 492
Prêt YKH HOLDING	-	121 000
<b>Total Brut</b>	<b>852 132</b>	<b>973 132</b>
- Provision pour dépréciation des immobilisations financières	(322 616)	(322 616)
<b>Total net</b>	<b>529 516</b>	<b>650 516</b>

(\*) Incluent les titres de participation dans « CELLCOM Côte d'Ivoire » et « CELLCOM Maroc » s'élevant respectivement à 307 020 Dinars, totalement provisionnés, et 247 620 Dinars, provisionnés à hauteur de 3 806 Dinars.

### **A.3 Stocks**

Les stocks nets s'élèvent à 5 004 513 DT au 31 Décembre 2022 contre 9 580 550 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Stocks de marchandises	8 175 831	7 911 406
Stocks en transit	-	3 391 385
<b>Total Brut</b>	<b>8 175 831</b>	<b>11 302 790</b>
Provisions pour dépréciation des stocks	(3 171 318)	(1 722 241)
<b>Total net</b>	<b>5 004 513</b>	<b>9 580 550</b>

### **A.4 Clients et comptes rattachés**

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent 10 983 806 DT au 31 Décembre 2022 contre 4 400 605 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Clients - traites cautionnées	4 505 165	1 125 099
Clients ordinaires	4 021 514	2 773 921
Clients - chèques impayés	3 404 152	3 441 960
Clients douteux	2 634 096	2 473 823
Clients - traites impayées	1 832 848	1 824 369
Clients - effets à recevoir	1 347 107	103 619
Clients factures à établir	1 062 380	141 032
<b>Total Brut</b>	<b>18 807 264</b>	<b>11 883 821</b>
Provisions pour dépréciation des effets et chèques impayés	(5 065 299)	(5 009 392)
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 758 159)	(2 473 823)
<b>Total net</b>	<b>10 983 806</b>	<b>4 400 605</b>

#### A.5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 8 771 431 DT au 31 Décembre 2022 contre 10 112 067 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Débiteurs divers	5 737 803	4 952 345
Etat, Impôts et taxes	3 225 746	4 022 336
Produits à recevoir	230 372	1 492 610
Comptes transitoires	468 008	473 310
Charges constatées d'avance	42 549	29 756
Prêts au personnel	40 541	93 287
Fournisseurs - avances et acomptes	129	1 558
<b>Total Brut</b>	<b>9 745 147</b>	<b>11 065 202</b>
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(973 716)	(953 134)
<b>Total net</b>	<b>8 771 431</b>	<b>10 112 067</b>

#### A.6 Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde nul au 31 Décembre 2022 contre un solde de 44 000 DT au 31 Décembre 2021 constitué par les échéances à moins d'un an sur le prêt accordé par la société « YKH HOLDYING » à la société « CELLCOM RETAIL »

#### A.7 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités nets s'élèvent à 1 716 564 DT au 31 Décembre 2022 contre 5 576 129 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
BH	1 473 057	4 670 851
Effets et chèques à l'encaissement	55 744	736 446
C C P	41 020	49 916
Amen Bank	147 384	69 331
Caisse courante	3 235	1 070
Virement en instance	-	52 390
<b>Total Brut</b>	<b>1 720 440</b>	<b>5 580 005</b>
Provisions pour dépréciation des liquidités	(3 876)	(3 876)
<b>Total net</b>	<b>1 716 564</b>	<b>5 576 129</b>

#### A.8 Tableau de variation des capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 31 Décembre 2022 se présente comme suit :

Rubriques	Soldes au 31/12/2021	Affectation du résultat	Acquisition des titres minoritaires déficitaires	Résultat de l'exercice	Soldes au 31/12/2022
Capital social	4 461 532				4 461 532
Réserves consolidés (groupe)	4 373 469	10 148	(29 975)		4 353 642
Résultats consolidés (groupe)	10 148	(10 148)		(3 333 845)	(3 333 845)
<b>Capitaux propres du groupe</b>	<b>8 845 149</b>	<b>-</b>	<b>(29 975)</b>	<b>(3 333 845)</b>	<b>5 481 330</b>
Intérêts des minoritaires (réserves et capital)	1				1
Intérêts des minoritaires (résultat)	-				-
<b>Intérêts des minoritaires</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
<b>Total des capitaux propres consolidés</b>	<b>8 845 150</b>	<b>-</b>	<b>(29 975)</b>	<b>(3 333 845)</b>	<b>5 481 331</b>

### **A.9 Emprunts**

Les emprunts s'élèvent à 62 030 DT au 31 Décembre 2022 contre 134 714 DT au 31 Décembre 2021 et se rattachent exclusivement aux échéances à plus d'un an sur emprunts leasing.

### **A.10 Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 424 595 DT au 31 Décembre 2022 contre 355 196 DT au 31 Décembre 2021 et se rapportent à l'estimation des différents risques opérationnels encourus par le Groupe.

### **A.11 Fournisseurs et comptes rattachés**

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 4 091 955 DT au 31 Décembre 2022 contre 6 873 838 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Fournisseurs étrangers	2 795 776	4 873 213
Fournisseurs locaux	1 296 179	2 000 625
<b>Total</b>	<b>4 091 955</b>	<b>6 873 838</b>

### **A.12 Autres passifs courants**

Les autres passifs courants s'élèvent à 2 550 342 DT au 31 Décembre 2022 contre 1 799 647 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Dettes fiscales	1 264 325	173 413
Charges à payer	380 958	401 537
Clients avances et acomptes	194 147	431 882
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Créditeurs divers	189 347	105 081
Dettes sociales	173 031	164 542
Dettes envers le personnel	110 794	288 776
Comptes transitoires passifs	41 230	37 813
Assurance groupe	2 865	2 959
<b>Total</b>	<b>2 550 342</b>	<b>1 799 647</b>

### **A.13 Concours bancaires et autres passifs financiers**

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 14 823 659 DT contre 12 951 251 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>
Crédit de mobilisation de créances commerciales	10 575 289	9 936 113
Chèques à payer	3 283 240	1 684 800
Banque de l'Habitat (Exploitation)	746 737	1 117 926
Crédit a moins d'un an Hannibal Lease	145 885	154 678
Intérêts courus et non échus	72 447	54 114
Attijari Bank	60	3 126
UBCI	-	493
<b>Total</b>	<b>14 823 659</b>	<b>12 951 251</b>

## **B- Notes de l'état de résultat consolidé**

### **B.1 Revenus**

Les revenus s'élèvent à 62 392 987 DT au titre de l'exercice 2022 contre 66 462 113 DT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>2 022</b>	<b>2 021</b>
Chiffre d'affaires brut	62 394 023	66 473 654
Ristournes à accorder nettes des reprises	(1 035)	(11 541)
<b>Total</b>	<b>62 392 987</b>	<b>66 462 113</b>

### **B.2 Coût d'achat des marchandises vendues**

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 52 252 627 DT au titre de l'exercice 2022 contre 56 021 522 DT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>2 022</b>	<b>2 021</b>
Achats de marchandises consommées	41 334 551	52 487 802
Frais sur achats de marchandises	11 053 037	4 616 098
Variation des stocks des marchandises	(134 960)	(1 082 377)
<b>Total</b>	<b>52 252 627</b>	<b>56 021 522</b>

### **B.3 Charges de personnel**

Les charges de personnel s'élèvent à 2 922 534 DT au titre de l'exercice 2022 contre 2 952 397 DT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>2 022</b>	<b>2 021</b>
Rémunérations brutes	2 406 990	2 487 662
Cotisations sociales	454 158	396 619
Assurances groupe	61 386	68 115
<b>Total</b>	<b>2 922 534</b>	<b>2 952 397</b>

### **B.4 Dotations aux amortissements et aux provisions**

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent à 2 172 452 DT (Dotation nette) au titre de l'exercice 2022 contre 357 611 DT (Dotation nette) au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>2 022</b>	<b>2 021</b>
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	1 511 420	207 434
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances clients	444 288	83 818
Dotations aux amortissements des immobilisations	293 151	260 591
Dotations aux provisions pour risques et charges	112 225	38 065
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	-	10 622
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	(83 463)	(163 756)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(42 826)	(43 421)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(62 342)	(35 741)
<b>Total</b>	<b>2 172 452</b>	<b>357 611</b>

### **B.5 Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 5 381 680 DT au titre de l'exercice 2022 contre 5 428 753 DT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>2 022</b>	<b>2 021</b>
Sous-traitance	3 401 478	2 957 220
Honoraires et commissions	421 363	616 412
Impôts et taxes	280 289	323 539
Frais de Marketing	278 122	398 998
Locations	260 813	260 556
Achats non stockés	222 937	243 802
Entretiens et réparations	114 917	130 700
Primes d'assurances	98 818	93 855
Frais bancaires	94 862	114 795
Autres services extérieurs	63 578	61 949
Frais de télécommunication	60 897	59 899
Déplacements Missions Réceptions	60 061	82 462
Etudes, documentations Formations	34 517	20 886
Jetons de présence	30 000	60 000
Transport	13 925	12 917
Transferts de charges	(54 898)	(9 236)
<b>Total</b>	<b>5 381 680</b>	<b>5 428 753</b>

### **B.6 Charges financières nettes**

Les charges financières nettes s'élèvent à 2 641 454 DT (Charge nette) au titre de l'exercice 2022 contre 1 571 490 DT (Charge nette) au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>2 022</b>	<b>2 021</b>
Différences de change nettes	2 037 670	1 294 287
Intérêts bancaires sur opérations de financement	410 029	182 834
Intérêts d'escomptes et encaissements effets	96 892	5 452
Agios débiteurs	72 125	63 464
Intérêts Hannibal Lease	24 738	25 453
<b>Total</b>	<b>2 641 454</b>	<b>1 571 490</b>

### **B.7 Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 80 303 DT au titre de l'exercice 2022 contre 36 850 DT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>2 022</b>	<b>2 021</b>
Produits nets sur cessions des immobilisations	43 377	33 250
Autres gains	36 927	3 600
<b>Total</b>	<b>80 303</b>	<b>36 850</b>

### **B.8 Autres pertes ordinaires**

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 254 055 DT au titre de l'exercice 2022 contre 3 397 DT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>2 022</b>	<b>2021</b>
Pertes liées au contrôle fiscal	216 682	-
Pénalités et amendes	15 458	2 262
Charges nettes sur cessions des immobilisations	11 396	-
Autres pertes	10 518	1 135

<b>Total</b>	<b>254 055</b>	<b>3 397</b>
--------------	----------------	--------------

## **C- Notes de l'état des flux de trésorerie consolidé**

### **C.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation**

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation présentent un total négatif de 5 638 219 DT au titre de l'exercice 2022 contre un flux négatif de 1 240 487 DT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Soldes au 31/12/2022</b>	<b>Soldes au 31/12/2021</b>	<b>Variation</b>
<b>Résultat net de l'exercice (Groupe)</b>			<b>(3 333 845)</b>
<b>Part revenant aux intérêts minoritaires</b>			
<b>Ajustements pour :</b>			
Amortissements des immobilisations	3 623 259	3 330 108	293 151
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	322 616	322 616	-
Provisions pour dépréciation des stocks	3 171 318	1 722 241	1 449 078
Provisions pour dépréciation des créances clients	7 823 458	7 483 215	340 242
Provisions pour dépréciation des autres créances	973 716	953 134	20 582
Provisions pour risques et charges	424 595	355 196	69 399
<b>Total 1</b>			<b>2 172 452</b>
<b>Ajustements pour variation des :</b>			
Stocks	8 175 831	11 302 790	3 126 959
Créances clients	18 807 264	11 883 821	(6 923 443)
Autres actifs	9 745 147	11 065 202	1 320 055
Placements courants	-	44 000	44 000
Fournisseurs et autres dettes	6 642 298	8 673 486	(2 031 188)
Intérêt courus	72 447	54 114	18 333
<b>Total 2</b>			<b>(4 445 283)</b>
Plus ou moins-values de cession			<b>(31 543)</b>
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			<b>(5 638 219)</b>

### **C.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement**

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un total négatif de 2 737 DT au titre de l'exercice 2022 contre un flux négatif de 329 946 DT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Soldes au 31/12/2022</b>	<b>Soldes au 31/12/2021</b>	<b>Variation</b>
<b>Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>			
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	3 986 622	3 926 036	(60 586)
Ajustement pour valeurs brutes des immobilisations cédées			(110 176)
<b>Total 1</b>			<b>(170 762)</b>
<b>Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>			
Valeurs brutes des immobilisations cédées			110 176
Amortissements cumulés des immobilisations cédées			(64 719)

Plus-value sur cessions d'immobilisations			31 543
<b>Total 2</b>			<b>77 000</b>
<b>Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières</b>			
Variation des immobilisations financières	852 132	973 132	121 000
Acquisition des parts minoritaires déficitaires			(29 975)
<b>Total 3</b>			<b>91 025</b>
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			<b>(2 737)</b>

### **C.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement**

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement présentent un total positif de 557 699 DT au titre de l'exercice 2022 contre un flux positif de 3 237 519 DT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au		Variation
	31/12/2022	31/12/2021	
<b>Remboursements d'emprunts leasing (Principal)</b>			
Variation des emprunts leasing à long terme	62 030	134 714	(72 684)
Variation des échéances à moins d'un sur emprunts leasing	145 885	154 678	(8 793)
<b>Total 1</b>			<b>(81 477)</b>
<b>Variation des crédits de financement à court terme</b>			
Variation des crédits de financement à court terme	10 575 289	9 936 113	639 176
<b>Total 2</b>			<b>639 176</b>
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			<b>557 699</b>

### **C.4 Trésorerie à la clôture de la période**

La trésorerie nette accuse un solde négatif de 2 309 598 DT au 31 Décembre 2022 contre un solde positif de 2 773 660 DT au 31 Décembre 2021 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Liquidités et équivalents de liquidités	1 720 440	5 580 005
Concours bancaires	(4 030 038)	(2 806 345)
<b>Total</b>	<b>(2 309 598)</b>	<b>2 773 660</b>

## **VIII. Continuité d'exploitation de la filiale « CELLCOM Retail »**

Les fonds propres de la société « CELLCOM Retail » présentent au 31 Décembre 2022 un solde négatif de 439 195 DT en raison des pertes subies durant les derniers exercices.

La société a également résilié à la fin de l'exercice 2021, ses relations d'affaires avec la société « JUMIA » qui représente son principal client.

Cette situation place la société dans une situation d'incertitude significative par rapport à sa capacité à poursuivre ses activités dans un avenir prévisible.

## **IX. Engagements hors bilan**

### **1- Engagements donnés**

- La société « CELLCOM SA » a consenti au profit de la Banque de l'Habitat un nantissement en premier rang de son fonds de commerce en garantie des crédits de gestion obtenus auprès de cette banque à hauteur de 15 500 000 Dinars.

## **2- Engagements reçus**

- La société « CELLCOM SA » a obtenu le cautionnement personnel et solidaire de la société « YKH HOLDING » au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion obtenus à hauteur de de 15 500 000 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a obtenu des cautions de la part de la Banque de l'Habitat au profit de « Tunisie Telecom » en relation avec l'activité de distribution des cartes de recharge pour un montant total de 20 000 Dinars.
- Les effets escomptés non échus par la société « CELLCOM SA » avec la Banque de l'Habitat s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 1 662 181 DT.

## **X. Evènements postérieurs à la date de clôture**

Les titres de participation détenus sur la société « CELLCOM MAROC » accusent au 31 Décembre 2022 un solde de 247 620 DT, et sont provisionnés à hauteur de 3 806 DT. Ces titres correspondent à une participation de 60% dans le capital de ladite société, qui s'élève à 2 000 000 MAD.

Sur la base du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 17 Décembre 2018, cette société a été dissoute et les travaux de liquidation ont été clôturés par la constatation d'un mali déficitaire de 81 928 MAD.

En date du 14 Septembre 2023, la société a obtenu l'autorisation de l'Office des Changes Marocain pour le rapatriement de sa quote-part dans le produit de liquidation, pour un montant de 1 116 000 Dirhams. L'encaissement de ce montant est en cours.

Les présents Etats Financiers consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 octobre 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

### **GROUPE CELLCOM**

#### **Rapport Général du Commissaire aux Comptes**

#### **Etats Financiers consolidés - Exercice clos le 31 Décembre 2022**

**Messieurs les actionnaires de la société « CELLCOM SA »,**

### **I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers Consolidés**

#### **1. Opinion avec réserve**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Juin 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du « Groupe CELLCOM » (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2022, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 5 481 330 DT, y compris le résultat consolidé déficitaire de l'exercice (part du Groupe) qui s'élève à 3 333 845 DT.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 Décembre 2022, ainsi

que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

## **2. Fondement de l'opinion avec réserve**

### **▪ Participation au capital de la société « CELLCOM Côte d'Ivoire »**

Les titres de participation détenus par la société « CELLCOM SA » sur la société « CELLCOM Côte d'Ivoire » accusent, au 31 Décembre 2022, un solde de 307 020 DT totalement provisionné.

Cette filiale a été exclue du périmètre de consolidation à partir de l'exercice 2018.

En absence de toute information sur la situation juridique, comptable et financière de cette entité, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère approprié du traitement comptable retenu par la Direction vis-à-vis de ces titres.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## **3. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation de la filiale « CELLCOM Retail »**

Nous attirons l'attention sur la note VIII aux Etats Financiers consolidés qui indique qu'à partir du mois de Décembre 2021, la société « CELLCOM Retail » a résilié ses relations d'affaires avec la société « JUMIA » qui représente son principal client.

Cette situation combinée avec le fait que les capitaux propres de la société « CELLCOM Retail » accusent au 31 Décembre 2022 un solde négatif de 439 195 DT, place la société dans une situation d'incertitude significative par rapport à sa capacité à poursuivre ses activités dans un avenir prévisible.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## **4. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constituait la question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

### **▪ Evaluation des stocks**

#### **Risques identifiés**

Les stocks de la société mère « CELLCOM SA » présentent au 31 Décembre 2022 un solde net de 4 691 408 DT soit 17% du total des actifs consolidés (Note A.3 aux Etats Financiers).

Les stocks de la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toutes dépréciations et/ou pertes éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

Les risques suivants ont été identifiés concernant les stocks :

- La nature des stocks de la société, notamment le fait qu'ils soient fortement liés à l'évolution technologique, implique une forte variation de leurs prix de vente et du rythme de leur écoulement sur le marché ;
- La diversité de la gamme de produits offerts par la société, et la nécessité d'assurer un service après-vente de qualité, implique un besoin d'approvisionnement et de suivi d'un stock de pièces de rechange, dont la consommation effective peut s'écarter des estimations ;
- Les canaux de distribution relatifs au secteur font que la société ait un recours important à la pratique de consignation de ses stocks chez les tiers.

Ces particularités impactent de façon directe les taux de rotation des stocks, leurs valeurs de réalisation nettes, les risques liés à leur existence physique et en conséquence, les provisions correspondantes.

### **Notre réponse à ces risques**

Pour adresser les risques précités, nos travaux ont consisté notamment à réaliser les procédures suivantes :

- Analyse de la pertinence et de la bonne application des politiques de provisionnement des stocks en fonction de leur rotation et leur antériorité ; et
- Recalcul de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des ventes post-clôture ou des derniers prix de vente appliqués et vérification du caractère approprié des provisions estimées et comptabilisées ;
- Assistance à l'inventaire physique des stocks au niveau des sites les plus importants et vérification par échantillonnage que les quantités recensées ont été correctement prises en compte en comptabilité ;
- Envoi de demandes de confirmation des stocks en consignation aux tiers concernés ou assistance à l'inventaire de ces stocks.

## **5. Rapport de gestion du Groupe**

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

## **7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.  
Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne du Groupe**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers consolidés.

### **2. Respect des délais de publication des Etats Financiers et de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du Marché Financier, telle que modifiée par les textes subséquents, la société mère « CELLCOM SA » est tenue de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétiques, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans un délai maximum de quatre mois à partir de la date de clôture de l'exercice comptable, les Etats Financiers individuels et consolidés, les rapports du ou des commissaires aux comptes, les rapports de gestion, l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs en application de l'article 3 Bis de la même loi, la société est tenue de publier dans les mêmes délais, ses Etats Financiers accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes au Bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

En outre, en application des dispositions de l'article 275 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire, doit se réunir au moins une fois par année, dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable à l'effet de contrôler les actes de gestion, approuver les comptes et prendre les décisions relatives aux résultats.

Ces dispositions n'ont pas été observées par la société « CELLCOM SA ».

### **3. Capitaux propres de la filiale « CELLCOM Retail »**

Les fonds propres de la société « CELLCOM Retail » accusent au 31 Décembre 2022 un solde négatif de 439 195 DT en raison des pertes subies au cours de derniers exercices. Conformément aux dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée dans les 2 mois de la constatation des pertes pour se prononcer, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Si la dissolution n'est pas décidée, la société est tenue de réduire ou d'augmenter le capital social d'un montant au moins égal à celui des pertes.

Ces dispositions n'ont pas été observées par la société « CELLCOM Retail ».

**AMC Ernst & Young  
2023  
Achraf Guermech**

**Tunis, le 30 Octobre**